

Le Département en actions.

Michel Pélieu, Président du Département des Hautes-Pyrénées a réuni le 3 avril dernier les membres de la Commission permanente. Lors de cette réunion, la Commission permanente a adopté une série de mesures relatives aux compétences qui lui sont déléguées par l'Assemblée départementale. Zoom sur certaines d'entre elles...





Environnement et cadre de vie.

Fonds Départemental pour l'Environnement

115 000 € ont été mobilisés au soutien d'associations et structures œuvrant pour la préservation de l'environnement et de la biodiversité. A titre d'exemple :

- 28 000 € pour la Maison de la nature et de l'Environnement Hautes-Pyrénées Comminges
- 9 000 € pour l'association Articulture (éducation à l'environnement)
- 20 000 € pour l'association Migradour (plan de restauration du saumon atlantique sur le gave de Pau)

Partenariat avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Bigorre-Pyrénées

Depuis 1973, le CPIE Bigorre-Pyrénées met en œuvre un programme d'actions de sensibilisation, de formation et d'éducation sur différentes problématiques environnementales. Le Département renouvelle son soutien à cet organisme pour un montant de 33 000 €.

Fonds d'aménagement rural.

Augmentation et attribution des dotations cantonales

Lors du vote du budget primitif 2026, l'Assemblée départementale a décidé d'augmenter de 400 000 € la dotation globale du FAR, pour la porter de 7,96 M€ à 8,36 M€.

La répartition 2026 par cantons est la suivante :

- Bordères-sur-l'Echez : 118 000 €
- Coteaux : 1 342 000 €
- Haute-Bigorre : 334 000 €
- Lourdes 1 : 267 000 €
- Lourdes 2 : 471 000 €
- Neste, Aure et Louron : 1 064 000 €
- Ossun : 337 000 €
- Val d'Adour-Rustan-Madiranais : 766 000 €
- Vallée de l'Arros et des Baïses : 1 220 000 €
- Vallée de la Barousse : 888 000 €
- Vallée des Gaves : 890 000 €
- Vic-en-Bigorre : 410 000 €

Le FAR Fibre également a été doté de 100 000 € supplémentaires. A l'origine destiné à participer au financement de l'enfouissement des réseaux, le FAR fibre permet également aujourd'hui d'accompagner les collectivités dans le déploiement de la fibre vers les habitations isolées, pour assumer le coût des travaux non pris en charge par l'opérateur.



Solidarités sociales.

Financement des Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI)

De nombreux bénéficiaires du RSA accompagnés par le Département sont éloignés du monde du travail depuis plusieurs années. Afin de leur permettre un retour vers l'emploi dans de bonnes conditions, le Département finance des ateliers et des chantiers d'insertion (ACI). Ces structures constituent souvent une première étape d'insertion par le travail en offrant un accompagnement socio-professionnel adapté.

Un premier acompte de 723 700 € a été attribué par le Département pour le financement de 7 chantiers d'insertion en 2026.

Les structures soutenues par le Département : Acta Vista (restauration chantiers patrimoine), Les Jardins de Bigorre (maraichage), Recup'Actions (réparation et recyclage), Solidar'Meubles (rénovation de meubles), Syndicat mixte du PLVG (entretien berges et cours d'eau), Bigorre Tous Services (nettoyage et entretien) et Brigade Nature des Hautes-Pyrénées (paysagisme).



Collèges publics.

Achat de matériel mobilier pour les collèges

120 000 € ont été répartis entre les 20 collèges publics du Département au titre du renouvellement des mobiliers et matériels.

